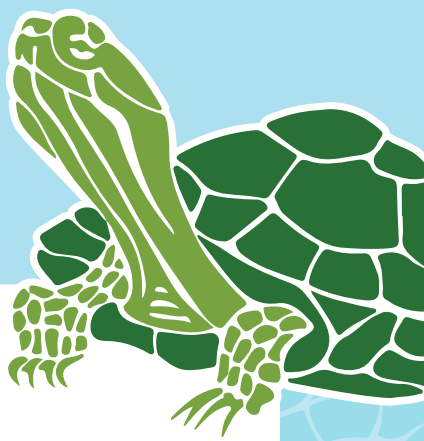


SAVIEZ-VOUS QUE CERTAINES ACTIVITÉS NAUTIQUES PEUVENT REPRÉSENTER UNE MENACE POUR LES TORTUES D'EAU DOUCE DU QUÉBEC?

Elles ont besoin de votre aide! Merci de contribuer à leur protection en adoptant ces bonnes pratiques.



POUR DIMINUER LE RISQUE DE COLLISION ET LE DÉRANGEMENT PAR LES PLAISANCIERS



Réduisez votre vitesse dans les baies et les zones peu profondes.



Évitez de circuler dans les herbiers aquatiques et aux abords des sites d'exposition au soleil.

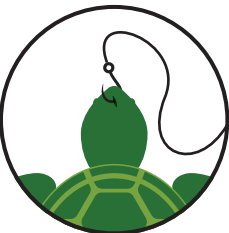


Minimisez le dérangement sur les plages en juin, en regroupant vos activités.



Évitez d'approcher les tortues, particulièrement lorsqu'elles sont en train de pondre.

TORTUE BLESSÉE



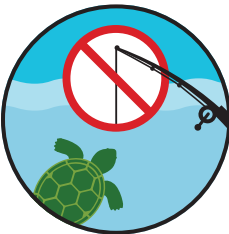
Si vous trouvez une tortue blessée ou que vous n'arrivez pas à retirer votre hameçon, consultez

Carapace.ca pour contacter un centre de rétablissement des tortues.

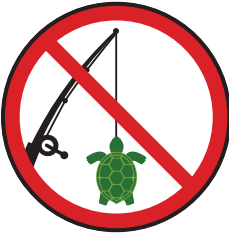
POUR LES PÊCHEURS



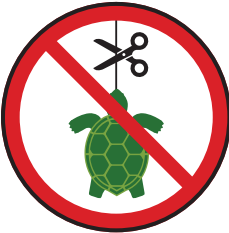
Pêchez avec des hameçons sans barbe (sans ardillon).



Interrompez votre activité de pêche si vous apercevez une tortue nageant dans le secteur.



Évitez de remonter la tortue au moulinet si possible et tentez plutôt de la prendre au filet.



Utilisez une pince pour récupérer l'hameçon, et restez prudent pour éviter une morsure, particulièrement avec la tortue serpentine.



Transmettez votre observation avec une photo et une localisation précise sur la plateforme **Carapace.ca**.

